

# COS



Comité Des Œuvres Sociales  
Communauté Urbaine  
Creusot Montceau

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Vendredi 24 janvier 2025, Centre Technique Nord à TORCY

**Le vendredi 24 janvier 2025 à 11h heures à la salle de réunion du Centre Technique Nord de TORCY, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité des Œuvres Sociales du personnel de la Communauté Urbaine Creusot Montceau et des communes du BREUIL, TORCY, SANVIGNES ET SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES.**

Christelle BERNARD, Vice-Présidente du COS déclare l'Assemblée Générale ouverte et remercie les personnalités suivantes :

- \* Monsieur Daniel MEUNIER, 1<sup>er</sup> Vice-Président, remplaçant Monsieur David MARTY, retenu par d'autres obligations professionnelles,
- \* Madame Séverine LASCOUX, Directrice Générale Adjointe,
- \* Madame Sophie CHAFFAUT, Directrice Ressources Humaines,
- \* Monsieur BONNIN expert-comptable, accompagné de Monsieur Allan BEUGRAS,
- \* Mesdames Sandrine LAURENT et Caroline DESSERPRIT du Crédit Mutuel
- \* Madame Chantal CORDELIER, maire du Breuil,
- \* Monsieur Jean-Paul LUARD, maire des Bizots,

ainsi que tous les partenaires qui offrent des réductions aux adhérents et les membres du COS ici présents.

Il tient à excuser :

- \* Monsieur David MARTI, Président de la CCM,
- \* Monsieur Laurent BOUQUIN, Directeur Général,
- \* Monsieur Olivier ASTORGUE, Directeur Général Adjoint réseaux et proximités,
- \* Monsieur Jean Marc Frizot, élu COS,
- \* Samuel BRYCH Président du COS

Christelle BERNARD fait le point sur le dépouillement des mandats : 48

**Comme vous avez pu vous en rendre compte, les élections n'ont pas eu lieu cette année passée. Depuis 2023, suite à la décision du CA, les élections se feront tous les 3 ans pour le renouvellement du Conseil d'Administration du COS.**

***Christelle BERNARD donne la parole à Messieurs BONNIN et BEUGRAS, Expert et assistant Comptable qui donnent la lecture du bilan financier pour l'exercice 2024, certifié par le Cabinet CORGECO EC.***

*Monsieur BONNIN précise que le nombre d'activités a permis de diminuer les fonds associatifs qui étaient élevés suite à la période COVID.*

**Christelle BERNARD remercie Monsieur BONNIN et donne la parole à Marie Laure MARTIN-ROBLE pour citer quelques chiffres de l'année écoulée. Madame MARTIN ROBLE en profite pour remercier mesdames Sandrine LAURENT et Caroline DESSERPRIT du Crédit Mutuel. Pour rappel, un partenariat est mis en place avec le Crédit Mutuel du Creusot, vous pouvez directement prendre contact avec elles.**

**Christelle BERNARD remercie Marie Laure MARTIN ROBLE et donne la parole à Pascal DUCREUX pour la lecture du rapport d'activités 2024 des volets « Festivités, sorties, voyages, locations et billetteries ».**

## **RAPPORT D'ACTIVITES DU VOLET « FESTIVITES » 2024**

**Soirée aux Combes :** renouvellement de la privatisation du Parc des Combes le vendredi 31 mai, pour une soirée qui a réuni environ 700 personnes. Ces dernières ont pu profiter des attractions du parc gracieusement. Un pot d'accueil a été servi par les membres du COS. La soirée était animée par un musicien « Doc Blue ». Un atelier barbe à papa et maquillage ont ravi petits et grands.

### **Fête des retraités :**

- Elle a eu lieu le vendredi 27 septembre à la salle des fêtes de Saint Bérain / Sanvignes. Environ 103 personnes, retraités, accompagnées de leur conjoint(e) étaient inscrites et ont participé au repas des retraités, concocté par le traiteur « Saveurs à domicile » de St Bérain et servi par les bons soins des membres du Conseil d'administration du COS. Une animation avec Igor le Magicien a animé l'après-midi.

**Bons cadeaux adhérents :** Les 542 adhérents ont bénéficié d'une carte cadeau de 100 € valable dans les enseignes Leclerc.

### **Arbre de Noël :**

- Il s'est déroulé le mercredi 11 décembre à la salle EVA de Blanzay. Environ 270 enfants ont été accueillis par les membres du Conseil d'Administration. Ils ont assisté à un spectacle intitulé « Les Pétaouchnok's » des Saltimbanques de Bourgogne. Le goûter a été offert par le Président de la Communauté Urbaine. Et enfin, la remise des cadeaux a été effectuée comme il se doit par les lutins du Père Noël. Le Père Noël, quant à lui, a distribué des papillotes et s'est agréablement pris au jeu des photos avec les enfants. Un atelier maquillage, photobooth et une distribution de gaufres belges faisaient partie de cet après-midi festif.

## **RAPPORT D'ACTIVITES VOLET « SORTIES, VOYAGES & LOCATIONS » 2024**

Le partenariat mis en place avec les CE Industeel, Hôtel Dieu et l'OPAC a permis de mettre en place d'avantages d'activités :

- **Séjour en Laponie du 19 au 26 janvier** : 14 personnes
- **WE à Disney les 27 & 28 janvier** : 22 personnes
- **Séjour à New York 22/27 ou 23/28 février** : 16 personnes
- **Séjour au Mexique du 23 février au 2 mars** : 2 personnes
- **Séjour en Egypte du 3 au 13 mars** : 7 personnes
- **Séjour en Corse du 13 au 20 avril** : 12 personnes
- **Croisière Méditerranée du 21 au 28 avril** : 22 personnes
- **Croisière sur les Fjords du 11 au 18 mai** : 8 personnes
- **WE Zoo de Beauval les 18 & 19 mai** : 26 personnes
- **Séjour en Corse du 25 mai au 1<sup>er</sup> juin** : 8 personnes
- **WE à Europa Park les 15 & 16 juin** : 15 personnes
- **Séjour en Sicile du 21 au 28 juin** : 11 personnes
- **Séjour en Albanie du 1<sup>er</sup> au 8 juillet** : 13 personnes
- **Séjour à Londres du 20 au 22 septembre** : 21 personnes
- **WE au Futuroscope les 21 & 22 septembre** : 6 personnes
- **Match OL / OM le 22 septembre** : 21 personnes
- **Séjour aux USA du 5 au 17 octobre** : 4 personnes
- **Séjour en Inde du 20 octobre au 1<sup>er</sup> novembre** : 2 personnes
- **Séjour à Rome du 15 au 18 novembre** : 14 personnes
- **Marché de Noël à Strasbourg le 30 novembre** : 12 personnes
- **Rugby Lou / Cardiff le 7 décembre** : 9 personnes
- **WE Rugby France / NZL les 16 & 17 décembre** : 3 personnes
- **WE à Paris / croisière déjeuner du 14 et 15 décembre** + cabaret : 13 personnes
- **Séjour à Budapest du 12 au 15 décembre** : 8 personnes

A noter également une croisière déjeuner à Lyon le 27 septembre, journée uniquement dédiée aux retraités, qui a réuni 58 personnes.

### **Locations 2024**

Les adhérents avaient la possibilité de réserver leur location de vacances sur les sites ODALYS et TOHAPI. Une participation du COS était calculée suivant leur QF.

81 locations chez TOHAPI et 39 chez ODALYS. Une participation de 5% (uniquement sur l'hébergement) a été effectuée sur présentation d'une facture acquittée à 105 agents.

## **RAPPORT D'ACTIVITES DU VOLET « BILLETTERIE » 2024**

- **JANVIER :**

Elan Chalon / Dijon le 13/01  
Equinoxmania le 15/01

- **FEVRIER :**

Elan Chalon / Gravelines le 04/02

- **MARS :**

Elan Chalon / Asvel le 10/03  
Spectacle Papass le 14/03

- **AVRIL :**

Elan Chalon / Roanne le 06/04

- **MAI :**

Elan Chalon / St Quentin le 04/05

- **JUIN :**

Musicalium les 28 & 29 juin  
Festival Chamboutou du 28 au 30 /06

- **SEPTEMBRE :**

Golden Coast à Dijon les 13 & 14 /09  
Concert Dave & Sheila le 25/09

- **OCTOBRE :**

Elan Chalon / Asvel le 20/10  
Foire de Dijon  
Train d'Halloween

- **NOVEMBRE :**

Elan Chalon / Bourg le 16/11

- **DECEMBRE :**

Elan Chalon / Gravelines le 22/12  
Kid's Land Events  
Train de Noël

## **Sans oublier la billetterie annuelle :**

- ☞ AcroParc Givry
- ☞ Parc des Combes
- ☞ Cinéma Chalon, Paray, Montceau, Le Creusot, Digoin et Gueugnon
- ☞ Le Pal
- ☞ Piscine de Montceau et Creusot y compris animations
- ☞ Karting de Dracy
- ☞ Karting du Creusot
- ☞ Château de Guédelon
- ☞ Coffrets Smartbox
- ☞ Passtime
- ☞ Safariland à Torcy
- ☞ Carte de pêche à l'Etang de Champiteau à Saint Firmin

## **PROGRAMME ANNEE 2025**

### **VOLET « FESTIVITES » :**

- **Soirée des agents** : elle aura lieu le vendredi 16 mai au Parc des Combes.
- **Fête des Retraités** : elle aura lieu le jeudi 19 juin à la base de Loisirs des Bizots.
- **Bons cadeaux adhérents** : ils seront distribués comme l'année dernière début décembre. Pour rappel, seuls les membres ayant adhéré au COS peuvent y prétendre. A noter que la somme attribuée les dernières années n'est pas pérennisée.
- **Arbre de Noël** : il aura lieu le mercredi 17 décembre à l'ALTO au Creusot.

**RAPPEL** : les jouets non retirés le jour de l'arbre de Noël seront distribués au bureau du COS mi-janvier.

### **VOLET « BILLETTERIES » :**

Match Elan Chalon / Limoges le 24 janvier  
Spectacle Vive les Vacances le 31 janvier à l'ARC  
Spectacle Un Avenir radieux le 7 mars à l'ARC

Nous retrouverons la billetterie permanente :

- ☞ AcroParc Givry
- ☞ Parc des Combes
- ☞ Cinéma Chalon, Montceau, Le Creusot, Digoin et Gueugnon
- ☞ Le Pal
- ☞ Piscine de Montceau et Creusot y compris animations
- ☞ Karting de Dracy
- ☞ Karting du Creusot
- ☞ Coffrets Smartbox
- ☞ Passtime
- ☞ Safariland à Torcy

D'autres billetteries ponctuelles seront proposées en cours d'année.

☞ Coffrets Smartbox: réduction de 20 % sur le prix public avec un maximum de 2 coffrets par agent et par an.

### **VOLET « SORTIES, VOYAGES & LOCATIONS » :**

- Tournoi des 6 Nations du 7 au 9 février : annulé
- Match OL / PSG le 23 février
- Salon de l'agriculture le 28 février
- Safari Kenya du 25 février au 6 mars
- Séjour au Canada du 1<sup>er</sup> au 8 mars : annulé
- Croisière Méditerranée du 26 avril au 3 mai : annulé
- Séjour à Rhodes du 27 avril au 4 mai
- Séjour à Dubaï du 10 au 16 mai : annulé
- WE à Gruissan du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin
- Séjour au Cap Vert du 1<sup>er</sup> au 8 juin
- Séjour à Santorin du 12 au 15 juin
- Séjour au Puy du Fou du 5 au 7 juillet
- Séjour en Corse du 23 au 30 août
- Séjour à Corfou du 7 au 16 septembre
- Séjour à Madère du 20 au 27 septembre
- WE à Europa Park les 25 & 26 octobre
- Séjour en République Dominicaine du 22 au 29 novembre

Voyage au JAPON en avril 2026

D'autres propositions seront diffusées en cours d'année.

### **Locations 2025**

**Les adhérents ont la possibilité de réserver leur location de vacances sur les sites ODALYS et TOHAPI. Une participation du COS sera calculée suivant leur QF avec un plafond maximal de 1000 € annuel.**

**Les fiches d'imposition sont à fournir au COS pour le calcul.**

**Un montant de 120 € annuel sera remboursé sur présentation d'une facture acquittée et d'un RIB au nom de l'adhérent pour une réservation chez un autre prestataire (sauf de particulier à particulier).**

**HOMAIR / TOHAPI** propose principalement des locations de mobil-homes.

**ODALYS** propose principalement des locations de résidences et quelques mobil-homes.

La procédure de réservation est la même que l'année dernière, l'adhérent se connecte sur le site :

Odalys : <https://www.odalys-vacances.com/?part=123817>

HOMAIR / TOHAPI : <https://salaries.homair.com/> et le code BBPCUCM71T1

***Christelle BERNARD félicite toute l'équipe pour son travail et donne la parole à Marie Laure MARTIN ROBLE pour la lecture du rapport d'activités 2024 du volet « social et financier ».***

## **RAPPORT D'ACTIVITES DU VOLET SOCIAL ET FINANCIER 2024**

Cette commission gère les cadeaux naissance, mariage, les départs à la retraite, les secours exceptionnels et les médailles d'Honneur.

En 2023, nous avons procédé à la distribution suivante :

- 3 secours exceptionnels ;
- 10 cadeaux naissance ;
- 6 cadeaux mariage ;
- 22 cadeaux départ à la Retraite ;
  
- 25 chèques cadeaux ont été remis aux médaillés :
  - ✚ 17 médailles d'argent
  - ✚ 4 médailles de vermeil
  - ✚ 5 médailles d'or
  
- 1 participations pour décès.

### **- Séjours scolaires et linguistiques :**

Nous vous rappelons que nous participons financièrement sur les centres de loisirs sans hébergement et sur les centres de loisirs avec hébergement organisés par des organismes extérieurs au COS ainsi que sur les séjours scolaires et linguistiques.

La participation aux centres de loisirs sans hébergement est de 2 € par jour avec un maximum de 30 jours par enfant et par an, plafonné à 80 % du montant journalier, après déduction des bons CAF et de l'éventuelle participation de l'employeur.

La participation aux centres de vacances avec hébergement est de 7 € par jour avec un maximum de 20 jours par enfant et par an avec les mêmes conditions que pour les centres de loisirs sans hébergement.

La participation pour les séjours scolaires et linguistiques est plafonnée à 160 € par an et par enfant.

**Il faut noter que pour avoir une participation, le séjour doit être égal ou supérieur à 2 jours.**

L'année écoulée, 38 familles ont bénéficié d'une participation pour leurs enfants sur les centres de loisirs et 28 enfants ont bénéficié d'une participation pour les voyages scolaires et linguistiques.

### **- Licences sportives, culturelles et loisirs :**

Depuis la mise en place de la participation de 20 € sur les licences, 51 adhérents et 108 enfants en ont bénéficié.

***Christelle BERNARD remercie Marie Laure MARTIN ROBLE pour la lecture du volet « social et financier » et donne lecture de son rapport moral 2024.***

## RAPPORT MORAL

Je vous remercie de votre présence à cette assemblée générale 2025. L'année passée, le nombre d'adhérents a augmenté de façon importante, nous sommes passés de 535 à 722 adhérents actifs et retraités. Concernant la cotisation, vous avez tous remarqué qu'elle a été augmentée pour la première fois depuis 40 ans de 4 € ! Elle est passée à 10 € depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Pour rappel, les adhésions seront prises jusqu'au 31 janvier 2025, dernier délai.

Je constate également que le partenariat avec l'inter CE (Industeel, Hotel Dieu et OPAC) profite à beaucoup d'entre vous puisque les propositions des sorties et voyages s'adaptent à tous les budgets et remportent un vif succès.

Je rappelle que le montant de la carte cadeau distribuée en décembre, n'est pas une somme qui reste acquise tous les ans. Son montant est adapté suivant le budget.

Une petite nouveauté : la mise à disposition d'un camion pour les adhérents, en semaine et week-end (du vendredi au lundi). A réserver auprès de Monsieur THEVENET Emmanuel au CT NORD.

Pour terminer, je tiens à remercier l'ensemble du Conseil d'Administration et particulièrement Nathalie qui reste une valeur sûre de notre association.

Enfin, je remercie la direction de la Communauté Urbaine pour leur soutien et leur confiance.

Avant de donner la parole à Daniel MEUNIER, je vous demande de bien vouloir :

- quitus au Président et aux membres du Conseil d'administration, vote à l'unanimité à main levée.
- Approbation des comptes 2024, vote à l'unanimité à main levée.

**Prise de parole de Daniel MEUNIER :** Je voudrais tout d'abord remercier Mme CORDELIER, maire du Breuil et M LUARD, maire des Bizots qui est toujours présent dans ce genre d'association. Tout à l'heure en arrivant, vous disiez : c'est bien d'avoir dégagé du temps ! je crois que pour un vice-président de la Communauté Urbaine, c'est toujours plaisant de dégager du temps pour des moments humainement riches et là nous y sommes. Nous sommes dans une période difficile, très aléatoire tant sur le plan international que national avec une visibilité d'un avenir plus que douteux, très nébuleux, on ne sait pas du tout quel est effectivement le devenir à la fois social et politique d'où l'utilité de renforcer ces temps humains qui sont très bien représentés par un COS. Je voudrais rappeler ce signe COS comme Comité qui dit être ensemble prioritairement, le O, ce sont les œuvres, les actions et alors là je suis resté scotché de tout ce qui vient d'être développé, peut-être même un peu jaloux quelque part par rapport aux différentes rencontres par rapport aux voyages. Je voudrais bien que mon emploi du temps me permette d'y participer parce que vous avez effectivement un tissu de voyages qui est plus qu'intéressant et puis le S comme social puisque c'est avant tout la permanence de l'être humain, de l'intérêt de la personne, de l'individu et de son épanouissement. L'épanouissement d'un individu ne peut se faire que s'il arrive à trouver un équilibre entre le monde professionnel et le monde personnel. Là, nous avons justement tout le rôle d'un COS, c'est avant tout la solidarité, le partage, l'écoute et le respect de la personne humaine au travers des différentes activités qui vous sont proposées tant culturelles que sportives. J'ai vu avec quel plaisir, tout le travail que vous menez, en particulier pour les enfants, pour les jeunes qui ont besoin qu'on les assiste de plus en plus pour les engager dans des dimensions sportives et culturelles afin d'éviter cette prégnance au monde des écrans qui leur devient malheureusement très fatale. Je ne veux pas noircir le tableau mais c'est vraiment un sujet d'actualité qui est en train de me faire très peur pour le devenir et l'équilibre de nos jeunes et en particulier de nos adolescents. Encore une fois, madame la vice-présidente, madame la trésorière, monsieur le vice-président et tout le bureau, félicitations pour tout ce que vous faites pour tout le personnel de la Communauté Urbaine. J'ajouterai que vous aurez

toujours le soutien de la Communauté Urbaine, de son président et de son vice-président chargé des finances parce que c'est quand même le nerf de la guerre. Les chiffres, c'est une chose mais nous avons toujours plaisir à voter une subvention importante quand on voit effectivement après comment cette dernière est traduite. Et là, elle est fort bien traduite car elle est au bénéfice de l'être humain et ça, ça doit rester dans nos âmes, dans nos cœurs quelque chose de fondamental. Là-dessus, je vous souhaite une très belle journée.

**Christelle BERNARD remercie Monsieur Daniel MEUNIER et laisse maintenant la parole à l'Assemblée pour les questions diverses.**

**Révision de la participation sur les centres de loisirs :** Marie Laure précise que le COS ne peut pas prendre un nombre de jours plus important et que la CUCM participe également sur les factures des centres de loisirs.

**Augmentation de la participation sur les licences suite à la hausse des cotisations :** cette participation ne pourra pas être revue cette année, tous les ans, le nombre de demandes augmentent.

**Billetteries : est-il possible d'avoir de la billetterie pour le bowling et laser-game de Torcy ?**  
La demande a été faite depuis plusieurs années mais en vain. La démarche sera relancée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h50